Environnement, RSE

Droit de l'environnement industriel - Niveau 2 : ICPE, bâtiments verts, RSE et compliance

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | SSE-8940148 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Évaluer les exigences réglementaires auxquelles l'entreprise doit répondre
- Mettre ces exigences réglementaires en pratique
- Mesurer les risques de fautes ou d'infractions au droit de l'environnement et leurs conséquences en matière de responsabilité

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.
En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel

Public concerné

- Responsables environnement et sécurité
- Responsables techniques
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne chargée de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement dans l'entreprise

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

JOUR 1

Appréhender et appliquer la réglementation des installations classées

Maîtriser le cadre réglementaire des installations classées

- Les textes applicables et les objectifs de la réglementation des ICPE
- L'interdiction de destruction des espèces protégées : le dossier de dérogation

Ouvrir un site ICPE

- Obtenir les déclarations, autorisations ou enregistrements d'exploitation
- Les précautions à prendre
- Les enjeux des compensation : ZAN, espèces protégées, zone humide...

Exploiter un site ICPE

- Mise en service d'un site ICPE
- Changement des conditions d'exploitation
- Évolution de la nomenclature
- Défaut d'exploitation, accidents/incidents et sanctions associées

Fermer un site ICPE

- Mise en sécurité d'un site ICPE
- Réhabilitation d'un site ICPE

Exercice d'application : détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise

JOUR 2

Cerner les enjeux environnementaux liés aux bâtiments

- Les enjeux de performance énergétique des bâtiments
- Le diagnostic technique : focus amiante
- L'exploitation durable des bâtiments : le verdissement des baux
- Les certifications

Maîtriser les enjeux de compliance et de RSE

- Les acteurs : Commission européenne, EFRAG, IASB, OTI...
- Textes applicables : CSRD, ESRS, CSDD, ...
- Les enjeux de la "compliance" : devoir de vigilance, dispositif d'alerte...
- Les enjeux du reporting extra-financiers : rapports de durabilité
- Les sociétés à mission, Be-Corp...

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.